



Plan et des évaluations régionaux à l'occasion du quinzième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing en 2010

En vue des préparatifs du quinzième anniversaire de l'adoption du Programme d'action de Beijing en 2010, les commissions régionales des Nations Unies procéderont à une évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en 1995, ainsi que des objectifs définis dans les textes issus de la vingt-troisième session de l'Assemblée générale en 2000. À cette fin, elles collaboreront avec la Division de la femme du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

L'examen des progrès accomplis couvrira la période de 5 ans comprise entre 2004, date à laquelle les États membres ont répondu à un questionnaire, et 2009. Il s'agira d'identifier les succès et les difficultés rencontrées et d'indiquer les domaines où des actions urgentes sont de toute urgence pour faire avancer la mise en œuvre.

En vue de l'examen et de l'évaluation des progrès accomplis, les commissions régionales inviteront les États membres au présent questionnaire. En outre, elles mettront à disposition des sources d'information et de données statistiques, dont le rapport soumis par les États membres en vertu de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ainsi que les informations obtenues dans le cadre des travaux de la Commission de la condition de la femme, des commissions régionales et les rap

À titre d'information, on pourra consulter sur le site Web de la Division de la promotion de la femme (<http://www.un.org/womenwatch/daw>), une liste des rapports soumis par les États membres au Secrétariat de l'ONU avant la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1995), la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (2005), et l'examen et l'évaluation décennaux effectués par la Commission de la condition de la femme (2005). On y trouve également les rapports les plus récents soumis au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

IV. Soumission des réponses

Les réponses au présent questionnaire, à rédiger dans l'une des six langues officielles de l'ONU, doivent être envoyées à la fois sur papier et sous forme électronique, le 31 mars 2009 au plus tard, à la commission régionale concernée :

Commission économique pour l'Afrique

Centre africain pour le genre et le développement social (CAGEDS)

BP 3001, Addis-Abeba, Éthiopie

Contact: Mme Thokozile Ruzvidzo, Directrice par intérim du CAGEDS

Fax: (+251-11) 551-2785

Courrier électronique: truzvidz@uneca.org

Commission économique pour l'Europe

Palais des Nations, 1211 Genève, Suisse

Contact: Mme Ewa Ruminska-Zimny, Spécialiste des questions sociales (hors classe)

Cabinet du Secrétaire exécutif

Fax: (+41-22) 917-0036

Courrier électronique: Ewa.Zimny@unece.org

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Groupe de la femme et du développement

Casilla 179-D, Santiago, Chili

Contact: Mme Sonia Montano, Directrice par intérim

Division chargée des questions liées aux différences entre les sexes

Fax: (+56-2) 208-0252

Courrier électronique: sonia.montano@cepal.org et ximena.sanchez@cepal.org

f) *Veillez fournir des informations sur les grands **débats de politique gouvernementale et les débats parlementaires** dans lesquels les perspectives sexospécifiques et les préoccupations des femmes ont été systématiquement pris en compte et qui ont abouti à des changements de politiques et de programmation. Quelles sont les grandes réformes qui ont récemment eu lieu dans les pays où ces perspectives ont été prises en compte? Quels sont les grands problèmes faisant l'objet de débats dans les pays où le*

Deuxième partie: Progrès accomplis en ce qui concerne les domaines critiques mentionnés dans le Programme d'action de Beijing et autres initiatives et actions recensées lors de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (10 pages)

Veillez organiser les réponses à cette partie du questionnaire en fonction des 12 domaines critiques du Programme d'action de Beijing (à l'exception du domaine H qui est traité dans la troisième partie du questionnaire).

Questions indicatives: La réponse pour chaque domaine critique peut traiter les questions ci-après, mais ne doit pas nécessairement s'y limiter:

- A. Exemples de politiques, changements législatifs, programmes et projets réussis
- a) *En ce qui concerne les domaines critiques du Programme d'action et d'autres questions clefs, quelles **actions couronnées de succès** (mesures juridiques, réformes de politiques, campagnes dans les médias et programmes ou projets pilotes) ont-elles été prises par le gouvernement ou d'autres intervenants (ONG, société civile, secteur privé) pour atteindre les objectifs fixés? Veuillez donner des exemples concrets.*
 - b) *Dans quelle mesure les **engagements spécifiques** pris par les gouvernements à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes ou à d'autres occasions s'agissant des*

sont-ils efficaces? De quelles ressources les mécanismes nationaux disposent-ils du point de vue du personnel et de l'appui financier? Quel est le pourcentage des ressources financières provenant de donateurs internationaux ou bilatéraux, ou d'autres sources extérieures?

- b) A-t-on créé des **entités de coordination** pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes au sein des ministères sectoriels et autres ministères? Quel appui ces ministères fournissent-ils? Quel soutien (formation, conseils, etc.) les mécanismes nationaux fournissent-ils? Dans quelle mesure ces entités de coordination sont-elles efficaces?*

- c) *Veillez donner des **exemples de mesures** (avec cibles et échéances) qui seront prises dans chacun de ces domaines.*
- d) *Veillez décrire les **nouveaux engagements** explicites qui seront pris pour accélérer la mise en œuvre.*